



FILIÈRE Apiculture

Formation continue

## S'initier à l'Apiculture et Conduire la production de miel

### La formation :

Pratiquer l'apiculture pour mettre en œuvre une activité complémentaire sur son entreprise ou découvrir une production.



**DURÉE : De novembre à juin (140h) | UCARE BPREA | Formation en présentiel**

# Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Apiculture - RNCP 38093 - Module : Initiation "Conduite d'un rucher"

## Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des personnes désireuses de s'initier à l'apiculture.

## Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans.



### Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Connaître les bases de la biologie de l'abeille pour suivre ses colonies
- Connaître l'utilisation du matériel apicole
- Savoir entretenir son rucher
- Multiplier les colonies
- Valoriser les produits de la ruche



### Le contenu :

- Biologie de l'abeille,
- Démarches administratives (déclaration ruches, registres d'élevage,...),
- Calendrier des activités de son rucher sur la saison,
- Manipulation des ruches dans les règles de sécurité,
- Entretien de l'équipement nécessaire pour accueillir les abeilles : ruches, cadres,
- Entretien de l'état sanitaire des colonies,
- Développement du cheptel,
- Connaissances sur le travail du miel, le pollen et la propolis.



### Modalités pédagogiques et de stages :

Formation en **présentiel**.

Dates : jours répartis entre novembre et juin.

Durée : **105 heures** en centre et **35 heures de stage**

- Equipe de formateurs qualifiés
- Plateaux techniques et pédagogiques
- Salles informatiques
- CDI/CdR



### Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.

Bus : ligne 36 du réseau vitalis (Poitiers-Venours)



### Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation.



### Evaluation et validation du diplôme :

Validation par blocs de compétences (UCARE du BP REA).  
1 évaluation par des mises en situations professionnelles.



### Et après ?

#### MÉTIER VISÉ :

Activité apicole.

#### POURSUITE D'ÉTUDES :

- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - (complet).



### Tarif et financement :



Le **CFPPA de VENOURS** est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

**Tarification : consulter le CFPPA de Venours**

Selon statut et finalité du projet du stagiaire, possibilité de financement par Transition Pro ou France travail, CPF (Compte Personnel de Formation), Vivéa.



## POUR S'INSCRIRE :

**05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr**

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours